



# STAGE DE FOOTBALL

de 8 à 15 ans

Les Stages « FOU 2 FOOT » c'est

du Foot & du Fun



**VENDÉE**  
CONSEIL GÉNÉRAL

---

Stage Fou 2 foot - FC Nieuil Maillezais les Autises –  
105 rue de la gare – Oulmes 85420 RIVES-D'AUTISE  
Tél. 06.49.15.13.19 – Site : [www.fcma.fr](http://www.fcma.fr)  
E.mail : [henry.bizery.fcma@gmail.com](mailto:henry.bizery.fcma@gmail.com)

# STAGE « FOU 2 FOOT »

## SPORT & CULTURE

Ces stages sont organisés et mis en place pour la seconde fois par le club de football du FC NIEUL MAILLEZAIS LES AUTISES. Club affilié à la Fédération Française de Football (FFF) et labellisé « espoir ». Ces semaines de stages sont spécialement conçues pour celles et ceux qui souhaitent profiter de leur sport favori durant leur vacances scolaires. L'opportunité rêver d'affilier passion, perfectionnement, découverte et amusement. Les stages FOU 2 FOOT proposent des séances de football, de futsal...



**Semaine 1\_**  
**Semaine 2\_**

**lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2020**  
**lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet 2020**

**\_ de 8 à 15 ans**  
**\_ de 8 à 15 ans**



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8h	8h30 Accueil Stagiaires/Présentation de la semaine avec les parents	8h30 Accueil Stagiaires	8h Accueil Stagiaires Départ 8h30	8h 30 Accueil Stagiaires	8h30 Accueil Stagiaires	
9h		9h / 12h Séance Football n°3		9h / 12h Séance Football n°4	9h / 12h Séance Football n°6	
10h	10h / 12h Séance Football n°1			Contrôles et enchaînements/ Frappes		Evaluation technique
11h		Dribbles				
12h						
13h	12h30 / 13h30 Repas	12h30 / 13h30 Repas			12h30 / 13h30 Repas	12h30 / 13h30 Repas
14h	13h30 / 14h30 Jeux de connaissances	14h / 17h 30 Base Nautique de Xanton Chassenon		13h30 / 14h30 Activité détente (au choix)	14h / 16h30	
15h	15h / 17h 30 Séance Futsal n°2		Pic nic + Goûter PERSO	15h / 17h30 Séance Football n°5		
16h		BEACH SOCCER / TENNIS BALLON				
17h	Conduite de balle			CECIFOOT	17h Arrivée des parents Pots de clôture	
18h	18h Arrivée des parents	18h Arrivée des parents	19h30 Arrivée des parents	18h Arrivée des parents		

Stage Fou 2 foot - FC Nieul Maillezaïs les Autises –  
105 rue de la gare – Oulmes 85420 RIVES-D'AUTISE  
Tél. 06.49.15.13.19 – Site : [www.fcnma.fr](http://www.fcnma.fr)  
E.mail : [henry.bizery.fcnma@gmail.com](mailto:henry.bizery.fcnma@gmail.com)



## FICHE DE PRESENTATION

### LES DATES 2019

S1 :	du 20 au 24 juillet 2020	– demi pension	– de 8 à 15 ans
S2 :	du 27 au 30 juillet 2020	– demi pension	– de 8 à 15 ans

### LES TARIFS (activités comprises)

- S1 : 165 €
- S2 : 165 €

### LES MODALITES D'INSCRIPTION

Retourner le dossier d'inscription ci-joint dûment remplie à l'adresse suivante :

**Stage Fou 2 foot**  
**FC Nieul Maillezais les Autises**  
**105 rue de la gare - Oulmes**  
**85420 RIVES-D'AUTISE**

+ **Accompagné** d'un chèque à l'ordre du « FCNMA » à titre d'acompte de :  
⇒ 90 euros pour la semaine 1 et 2 en demi-pension

(En cas de résiliation dans les 15 jours précédant le stage, une somme de 60 euros TTC sera retenue sur cet acompte).

**Pour retenir votre inscription, vous devez impérativement fournir un dossier complet avant le début du stage.**

**Tout départ volontaire ne donnera lieu à aucun remboursement**

# CONDITION GENERAL

## INSCRIPTION

Veillez à bien fournir un dossier complet :

- Le bulletin d'inscription
  - Photocopie de la licence sportive 2020-2021
  - Le choix de stage
- L'autorisation parentale
  - Test anti-panique
- La fiche médicale
- Le règlement intérieur
- Un chèque d'acompte de 90€ (demi-pension) à l'ordre du « FCNMA »

A l'adresse suivante

**Stage Fou 2 foot**  
**FC Nieul Maillezais les Autises**  
**105 rue de la gare - Oulmes**  
**85420 RIVES-D'AUTISE**

## AGREMENT

Nos séjours sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## ANNULATION

### DU FAIT DU STAGIAIRE

- Par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi.
- En cas de résiliation dans les 15 jours précédents le stage, la totalité de l'acompte sera retenue.

### DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires (10) n'est pas atteint. Ou bien, si il n'est pas possible d'accueillir les stagiaires dans de bonnes conditions sanitaires. Dans ces cas, l'organisateur vous en informera par courrier électronique ou par téléphone au plus tard 15 jours avant le début du stage. L'organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé au cours de la saison 2020, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

## PRESTATIONS ET TARIFS

### Prestations comprises dans le prix indiqué :

- Les repas, goûters compris
- L'encadrement diplômé
- Le matériel nécessaire au bon déroulement de chaque activité
- Les différentes sorties
- La fiche technique joueur (suivi du stagiaire)
- Le diplôme de fin de stage / le pack cadeau
- Le prix du séjour est forfaitaire ; aucun remboursement d'éventuelles prestations non consommées n'est possible

## ASSURANCE

La direction du stage FOU 2 FOOT a souscrit un contrat d'assurance « responsabilité civile relative aux accueils de mineurs », auprès de Groupama Centre Atlantique (Groupama Centre Atlantique – 2 avenue de Limoges CS60001- 79044 Niort Cedex 9), pour tous les stagiaires.

Dans le cadre de l'article L227-5 du code de l'action sociale et des familles, nous sommes tenus d'informer les « responsables légaux des mineurs concernés, de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent ».

Tout stage commencé est dû. Tout départ volontaire ne donnera lieu à aucun remboursement.

## PERTE - VOL

FOU 2 FOOT ne peut être tenue pour responsable et n'assure pas le remboursement des objets perdus.

## ANNULATION DE STAGE

### EN COURS DE STAGE

- Tout départ volontaire du stagiaire du centre non justifié par des raisons médicales ne donnera lieu à aucun remboursement.
- L'organisateur se réserve le droit de ne laisser partir le stagiaire qu'à condition que soit accompagné du représentant légal ou par un tiers.

### A LA FIN DU STAGE

- La « prise en charge par un tiers » n'est valable que pour la fin de journée. Ce n'est qu'à l'issue de la journée effectuée que le stagiaire sera autorisé à sortir du centre ou à quitter le lieu de rassemblement, à condition que soit accompagné du représentant légal ou par un tiers.

---

**Stage Fou 2 foot - FC Nieul Maillezais les Autises –**  
**105 rue de la gare – Oulmes 85420 RIVES-D'AUTISE**

Tél. 06.49.15.13.19 – Site : [www.fcnma.fr](http://www.fcnma.fr)

E.mail : [henry.bizery.fcnma@gmail.com](mailto:henry.bizery.fcnma@gmail.com)

## LE DOSSIER D'INSCRIPTION



## LE BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Taille de T-shirt : .....

Je suis licencié(e) dans un club de football :

Oui - Non

Poste sur le terrain : .....

Nom du club: .....

N° de Licence (**à joindre**) :.....

Nom de l'adulte

responsable :.....

Prénom de l'adulte

responsable :.....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

E.mail : .....

Personne à joindre en cas

d'urgence :.....

## MON STAGE

Je choisis ma semaine :

- |   |                |                        |              |
|---|----------------|------------------------|--------------|
| <input type="checkbox"/> du 20 au 24 Juillet 2020 | - demi-pension | - 165 € TTC la semaine | - 8 à 15 ans |
| <input type="checkbox"/> du 27 au 31 Juillet 2020 | - demi-pension | - 165 € TTC la semaine | - 8 à 15 ans |

L'accueil des stagiaires se fait le Lundi matin (cf. planning)

**Stage Fou 2 foot - FC Nieul Maillezais les Autises –  
105 rue de la gare – Oulmes 85420 RIVES-D'AUTISE**

Tél. 06.49.15.13.19 – Site : [www.fcma.fr](http://www.fcma.fr)

E.mail : [henry.bizery.fcma@gmail.com](mailto:henry.bizery.fcma@gmail.com)

## L'AUTORISATION PARENTALE



Je soussigné(e), Madame ou Monsieur .....

agissant en qualité de mère -père – tuteur ou responsable de : .....

autorise la direction du séjour à prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale.

Régime social : ..... N° Immatriculation sociale : .....

Nom et adresse de notre mutuelle : .....

Nom et adresse de notre assureur : .....

N° contrat assurance responsabilité civile : .....

- Autorise l'encadrement du séjour à transporter mon enfant avec son véhicule personnel en cas de nécessité ou de besoins inhérents au stage.
- Autorise mon fils / ma fille à participer aux activités aquatiques proposées dans le cadre des stages et certifie que mon fils / ma fille est titulaire **du test anti-panique.** (à joindre)
- Autorise mon fils / ma fille à effectuer des sorties sur route en groupes.
- Certifie avoir été informé par Le FOOTBALL CLUB MAILLEZAIS LES AUTISES, de la possibilité de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés les stagiaires, dans le cadre de leur stage.
- Autorise la direction du séjour à utiliser à des fins professionnelles les photos réalisées pendant le stage.
- Autorise l'organisateur à suspendre les activités sportives de mon enfant si le comportement de celui-ci est jugé intolérable. Le renvoi disciplinaire ne pourra donner lieu à aucun remboursement
- M'engage à rembourser sur présentation des justificatifs les frais médicaux avancés par l'association FOOTBALL CLUB MAILLEZAIS LES AUTISES.
- Déclare avoir pris connaissance du prix total du séjour et m'engage à verser cette somme.

Fait à ..... Le .... / .... / .....

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

## FICHE MEDICALE



### Renseignements médicaux

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Taille : .....

Poids : .....

Intervention chirurgicales subies (date et nature de l'intervention)

Allergies (alimentaires – médicaments)

Observations particulières : votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, suit-il un traitement médical, un régime alimentaire particulier...

Les stagiaires doivent disposer d'une autorisation médicale à la pratique du football.

Une licence sportive à jour correspondant à la saison 2020-2021 est donc requise.

Veuillez vous rapprocher du club pour connaître les démarches de souscription.

## REGLEMENT INTERIEUR



Nous mettons tout en œuvre pour que les vacances de chacun soient réussies et pour que le comportement des uns et ne nuisent pas aux autres. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux parents et aux jeunes de prendre connaissance de notre charte et de la signer.

### IMPLICATION DANS LA VIE DU SEJOUR

Le stagiaire s'engage à participer activement à la vie quotidienne du séjour

### RESPECT D'AUTRUI

Les stagiaires doivent respecter tout individu, qu'il soit éducateur, animateur, personnel de restauration, mais également les autres stagiaires.

Toute conduite incompatible avec la vie du centre (vol, violence verbale ou physique...) pourra conduire au renvoi de son auteur.

### RESPONSABLE DES AFFAIRES

Le stagiaire sera responsable tout au long du séjour des affaires personnelles (mp3, argent de poche,...) mais aussi le cas échéant du matériel qui lui sera confié. Avant le séjour, nous pouvons refuser l'inscription d'un jeune qui refuserait de signer la présente charte. Pendant le séjour, le non-respect des engagements entraînera une sanction décidée selon le degré de gravité, et pouvant aller pour les cas graves, jusqu'à l'exclusion, laquelle serait, à la charge des familles qui devraient rembourser tous les frais engendrés.

### ARGENT DE POCHE

Possibilité de remettre l'argent de poche au responsable du stage qui le déposera dans le coffre réservé à cet effet. Les stagiaires ayant déposé leur argent se verront remettre une fiche individuelle avec la somme déposée. En fin de solde, l'argent leur sera restitué.

### ALCOOL ET TABAC

Les boissons alcoolisées sont prohibées. L'usage du tabac est interdit.

### PERTE OU VOL

Durant le stage, chaque participant est responsable de ses affaires personnelles. Les stages FOU 2 FOOT déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

### DEGRADATIONS

Tout stagiaire responsable de dégradations volontaires des locaux ou du matériel en sera directement responsable et devra régler les frais de remise en état.

### DROIT A L'IMAGE

Durant son séjour, le jeune peut être amené à être photographié. J'autorise le stage Fou 2 FOOT à utiliser les vidéos, photos du stage, sur tous les supports publicitaires et Internet sécurisés et ce, à titre gracieux, dans le respect des droits de l'enfant, sans aucune compensation.

DATE .....

DATE .....

SIGNATURE DU STAGIAIRE

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL



## **EQUIPEMENT DU STAGIAIRE (conseillé)**



### **Equipement Football :**

- 1 maillot de football
- 1 short de football
- 1 paire de chaussettes
- 1 survêtement
- 1 paire de crampons moulés
- 1 paire de training
- 1 paire de protège-tibias
- 1 paire de gants pour les gardiens de but
- 1 Kway

### **Linge de rechange :**

- 1 serviette de bain
- Gel douche
- Paire de tong ou claquettes
- Casquette, crème solaires
- Maillot de bain
- Short
- Tee-shirt
- Pulls
- Sous-vêtements
- Paire de chaussettes
- Sac à dos

**Le marquage des vêtements est fortement conseillé !**